

Communiqué du 18 octobre 2021

L'Assemblée générale de SOS MÉDECINS vote le durcissement de la mobilisation

La fédération SOS MÉDECINS FRANCE a réuni son Assemblée générale ce jeudi 14 octobre. A cette occasion, la fédération a voté le durcissement du mouvement dans lequel elle est actuellement engagée, pour sauver la visite médicale à domicile.

L'Assemblée générale a ainsi décidé :

- La suspension immédiate et pour une durée d'un mois, de la transmission des données épidémiologiques.
- Un arrêt total d'activité de 48h dans les toutes prochaines semaines.
- La sensibilisation de l'ensemble des citoyens qui sollicitent nos services (6.5 millions d'appels par an) sur le risque de la disparition de la visite à domicile en France.

Pour mémoire, la fédération est engagée dans des discussions avec la CNAM et l'exécutif. A l'occasion de la journée nationale de mobilisation du 27 septembre, 100% des médecins, dans 100% des structures SOS, avaient cessé le travail, recevant un soutien marqué des patients et plus largement des citoyens.

Pour le Dr Serge Smadja, secrétaire général de SOS MÉDECINS FRANCE : *« Les structures ont un problème aigu pour maintenir des visites à domicile. Et les seules mesures proposées par la CNAM sont de revaloriser les astreintes de nuit et les actes passant par le SAS. L'Assemblée générale a donc estimé que cette réponse était complètement hors sujet. »*

L'Assemblée générale a été l'occasion d'un débat sur le modèle de SOS MÉDECINS. Le Dr Jean-Christophe Masseron qui été réélu ce jeudi à l'unanimité Président de SOS MÉDECINS FRANCE pose ainsi la question : *« Serons-nous conduits à revenir sur la primauté de la visite à domicile dans nos pratiques, pour trouver un nouvel équilibre ? C'est toute la question qui est posée, avec les conséquences que cela implique sur la qualité du service médical que nous devons aux patients. »*

Dr Jean-Christophe Masseron
Président

Dr Serge Smadja
Secrétaire général

#EnsembleSauvonslaVisite